Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 6 (1967-1968)

Heft: 27

Rubrik: Le 46e Congrès des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

universités et dans quelques villes, non sans violence. Si à Lausanne elle a cassé des vitrines, à Zurich on s'est cru au temps des barricades, les pavés volaient en direction de la police maniant la matraque, tandis que les lances des moto-pompes (les policiers de Zurich sont bien équipés), se chargeaient de rafraîchir l'ardeur des manifestants.

Avant d'aller plus loin, il convient d'apporter deux précisions qui ont leur importance pour ne pas verser dans l'équivoque. A Zurich, l'enquête a démontré que les étudiants étaient en minorité parmi les manifestants, comme ce fut le cas à certains moments à Paris. D'une façon générale, on peut dire que le mouvement n'englobait pas, de loin, tous les étudiants. Seule une minorité agissante menait le jeu, comme dans tout mouvement révolutionnaire. On ne peut donc imputer à toute la gent estudiantine la responsabilité des violences, mais l'explosion ayant eu lieu, dénotant un malaise profond, les autorités responsables dans chaque pays n'ont pas manqué d'en rechercher les causes : certaines sont connues et évidentes, d'autres par contre sont beaucoup plus subtiles.

Des informations lues dans la presse, il semble que l'on puisse dégager, sans trop approfondir, ce qui suit: au premier abord, on s'est trouvé désemparé par l'impression recueillie par les enquêteurs objectifs auprès des étudiants, par exemple à Paris et à Zurich, c'est qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent. Laissant de côté toute comparaison entre les systèmes d'enseignement supérieur des différents pays, on peut citer quelques causes paraissant valables dans le cas des étudiants suisses. Il n'est pas dans nos intentions de plaider leur cause, mais de chercher à les comprendre et de faire comprendre à ceux qui ne sont pas familiers de leurs problèmes, que leur plus grand ennemi est en somme l'immobilisme des pouvoirs publics.

Les revendications des étudiants sont tout d'abord d'ordre matériel : nombre et confort des auditoires et des locaux, commodités de l'existence sous forme de mess servant des repas à prix réduits et de cités universitaires en rapport avec le nombre d'étudiants ne logeant pas chez leurs parents. Dans un autre ordre d'idées, des bibliothèques plus vastes et plus étoffées, une organisation des études plus rationnelle, une programmation des cours s'insérant davantage dans la vie économique du pays. Sans doute aussi des séminaires plus nombreux où l'étudiant peut discuter avec les enseignants, etc. Ces revendications ne sont pas nouvelles, la lenteur des réalisations est en cause par suite de manque de crédits suffisants, par défaut, c'est certain, d'une vue prospective des problèmes posés par l'augmentation rapide du nombre des étudiants. C'est devenu d'ailleurs une obligation pour la Suisse qui accuse à cet égard un certain retard. Les universités suisses, du fait de l'aide fédérale, vont pouvoir renforcer leur organisation et apporter, dans une mesure plus large, améliorations et compléments demandés par les

Un autre aspect de la vie universitaire mérite d'être souligné: celui des rapports du professeur avec les étudiants. L'enseignement trop ex-cathedra a été contesté dans toutes les universités européennes. Il ne fait pas de doute que sous la pression des circonstances et bien qu'il s'agisse de renverser des coutumes qui ont leurs racines dans les siècles passés, une évolution interviendra progressivement dans un esprit de dialogue propice au renouveau. Que les étudiants demandent à être consultés sur les problèmes d'enseignement et sur les questions touchant à la vie de leur université, on ne peut y voir des intentions révolutionnaires, mais le signe d'un « aggiornamento » devenu nécessaire.

Mais comment expliquer les excès regrettables qui se sont produits et si peu dans les mœurs suisses? Nos étudiants, insensibles aux idées subversives, ne nourissaient pas leurs rêves de jeunesse d'un chambardement général à la mode d'un Cohn-Bendit. L'explication objective ne peut être trouvée qu'en rendant la société actuelle responsable de ce déchaînement de contestations sorti du rang des jeunes où les étudiants se trouvèrent assez rapidement mêlés à des éléments troubles, empressés d'exploiter une situation devenue confuse. Autrement dit, le malaise étudiant n'est qu'un des aspects du malaise des jeunes. L'opinion publique, dans notre pays, d'abord

favorable ou du moins indifférente aux revendications des étudiants qui, s'ils ne manifestaient pas ne seraient plus des étudiants, a été « traumatisée » par les excès commis.

A Zurich par exemple où l'émeute a sévi, de nombreuses personnalités se sont préoccupées de l'origine de ces désordres et l'opinion publique semble s'être divisée en deux camps, cette fois sur le plan des idées, où s'affrontent les tenants du conservatisme et les progressistes. On a donc vu se ranger d'un côté les partisans de l'intransigeance et des sanctions, de l'autre les partisans de la compréhension et de la clémence. Parmi ces derniers, citons la prise de position courageuse de l'écrivain Max Frisch, qui conclut « en tant qu'un des rares privilégiés qui n'a pas à craindre de perdre sa place », (et ajouteronsnous, à se voir imposer des vues strictement conformistes), en demandant que l'on remette en question notre forme de société, que « la Suisse se trouvant dans un monde à repenser, elle doit aussi être repensée ».

N'est-ce pas là, en effet, que git la vraie, la seule solution pour l'avenir, repenser l'université entre autres, qui doit appliquer à un enseignement de masse les méthodes de l'université bourgeoise du XIX* siècle, comme l'a dit le professeur Herbert Lüthy de l'Ecole polytechnique fédérale. Repenser aussi la société en y insérant les jeunes au lieu de les confiner dans un ghetto selon une expression péjorative. Que voilà des sujets bien austères pour nos politiques responsables, parfois encore habitués à voir circuler les idées à l'allure des diligences. Qu'ils sachent s'entourer de l'avis des « sages », plus nombreux qu'il n'y paraît, et sans doute prêts, dans un esprit de dialogue, à apporter leur pierre à l'édification de cette société en mutation constante, dont la Suisse ne peut s'abstraire, sous peine d'étouffement.

awk

LE 46' CONGRES DES SUISSES DE L'ETRANGER

C'est dans le cadre de la très jolie et accueillante ville de Schaffhouse et ses environs que le Congrès a débattu des problèmes touchant les relations des Jeunes Suisses de l'étranger avec leur pays d'origine. Ce compte-rendu succinct vous fait grâce des détails administratifs et ne s'attarde pas aux manifestations diverses qui accompagnent heureusement de tels congrès.

Il y eut d'abord la séance de la Commission des Suisses de l'étranger, qui précède l'ouverture du Congrès, ce dernier ouvert à tous les compatriotes. Le Président, Monsieur Louis GUISAN, Conseiller aux Etats, que notre Communauté aura l'honneur et le très grand plaisir d'accueillir les 18 et 19 octobre prochains, souligna le caractère novateur du 46° Congrès, l'accent étant mis sur le travail des groupes où peuvent s'exprimer plus aisément les diverses opinions.

La Commission unanime approuva le texte de la lettre envoyée au Conseil fédéral à titre d'un « premier avis », sur la mise en application du nouvel article constitutionnel 45bis, notamment sur les points suivants : l'exercice de droits politiques, l'accomplissement des obligations militaires et l'assistance, en précisant que l'ordre des priorités se trouve inversé pour tenir compte de l'état de mûrissement des questions. Parmi d'autres mesures susceptibles d'intéresser et de rencontrer l'approbation des nos compatriotes figure la publication d'un « Vademecum pour les Suisses de l'étranger », le développement de l'information, la reconnaissance de la Commission comme organe consultatif dans la préparation de décrets et de traités qui touchent à leurs intérêts de quelque manière que ce soit, etc.

En ce qui concerne l'information, une commission de spécialistes s'en occupe et a déjà bien déblayé le terrain.

Une question de l'ordre du jour a provoqué une discussion animée : celle de l'admission des jeunes Suisses de l'étranger dans les Hautes Ecoles, liée à celle de l'équivalence des diplômes. Chaque université ayant son point de vue, une solution générale n'est pas pour demain, mais

le Président de la Commission et le Secrétariat continueront à intervenir pour les cas qui leur seront soumis. C'est une solution provisoire très pragmatique. Le remboursement de l'impôt anticipé a été abordé: cette question doit trouver une solution dans la généralisation des accords bilatéraux entre Etats. Pour la Belgique, il est prévu que les pourparlers reprendront cet automne.

Des projets-types de statuts pour les sociétés suisses de l'étranger ont été élaborés. Ils seront mis à la disposition des membres de notre « Conférence ».

L'excellent animateur du Service des Jeunes, M. BISAZ, quitte son poste pour couronner ses études par un doctorat. Il est remplacé par M. RIES, non sans avoir recueilli les applaudissement chaleureux de l'assemblée pour son excellent travail.

Le déroulement du Congrès a donc permis d'entendre la voix des jeunes. En séances plénières comme dans les groupes, d'excellentes choses ont été dites et proposées. Il est encore prématuré d'en faire la synthèse. Mais nous laisserons la parole aux jeunes de notre Communauté qui vous donneront d'autre part leurs impressions (avec la franchise et l'audace qu'autorise leur inexpérience), sur ce Congrès de Schaffhouse où pour la première fois le mot d'ordre fut : place aux jeunes !

C'est le Conseiller fédéral Nello CELIO qui apporta le salut des Autorités en développant le thème : « Les efforts de la Confédération en vue d'une adaptation du système de formation aux exigences actuelles », ce qui a déjà été accompli et surtout ce qui reste à faire dans ce domaine.

Le prochain congrès aura lieu à Montreux. Le thème, non encore définitif, en sera : « Incidences de l'émigration sur l'économie suisse ».

Le délégué en sursis.

LE POINT DE VUE DES JEUNES

CE QUE SCHAFFHOUSE NOUS A APPRIS...

Demain commence ce fameux congrès. Nous sommes rassemblés autour d'une table pour établir notre programme : il y a là Hanspeter, Christiane, Jeanne, Vreneli et nous-mêmes. Nous commençons par examiner la liste des participants de l'étranger inscrits au congrès. En première page, nous remarquons pour la Belgique, M. A. Klopfenstein, délégué de la Communauté suisse de Belgique et du Grand Duché de Luxembourg. Puis, juste en dessous, une liste de neuf noms, avec la mention « Swiss Junior Club de Belgique ».

Tiens, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie sont représentés par au moins un membre de chacune des sociétés suisses dans leur pays! Et il y a 27 représentants de consulats, du Pakistan au Canada, en passant par Saïgon. Nous lisons et re-lisons la liste: mais où sont donc nos consulats et sociétés? Ils doivent tout de même être représentés, ils le sont bien les autres années...

Non, hélas non! Alors l'idée nous vient à l'esprit: nos aînés se désintéressent-ils des problèmes des jeunes?

Notre première impression n'était donc pas très favorable. Heureusement, nous rencontrons M. Klopfenstein, qui nous déclare: « Merci à vous d'être venus si nombreux; si je suis moi-même ici, c'est parce que je n'ai pas encore trouvé un remplaçant... »

On a toujours reproché aux jeunes de Belgique de ne pas s'intéresser à la Suisse ou aux sociétés suisses. Mais comment voulez-vous que les jeunes s'y intéressent, si les aînés eux-mêmes ne viennent plus!

Et voilà où la chatte a mal aux pieds, où le matricule X-CH-5 (compatriote de la 5° Suisse) estime que son pays d'origine ne lui prodigue pas toute l'attention voulue. A moins que ce soit X-CH-5 qui ne fasse pas l'effort quotidien de se maintenir au courant des affaires fédérales. Et c'est là, le grand enseignement de ce congrès: le problème de l'information.

La Suisse ne fait pas assez pour informer les compatriotes à l'étranger. Et puis, nous sommes informés uniquement sur la beauté de la Suisse, et c'est tout : si tous les aînés étaient sages et si tous les juniors étaient curieux, les problèmes seraient vite résolus. Nous aimerions en savoir davantage sur les problèmes intérieurs, nous désirons apprendre nos traditions, la Suisse contemporatne.

Aux aînés de nous répondre et de nous accorder la place qui nous revient!

Les consulats eux-mêmes ne sont pas renseignés: pendant l'assemblée plénière, un jeune Suisse de Belgique, actuellement à l'université de Genève, a déclaré: « Voulant étudier en Suisse, je me suis rendu au consulat pour obtenir quelques renseignements au sujet des possibilités qui me seraient offertes. Au consulat, on m'a répondu:

— Le mieux est que vous écriviez en Suisse, et quand vous autez la réponse, vous viendrez nous la dire!!!» Cela se passe de commentaires...

Bien sûr, il faut qu'un club de jeunes soit formé partout où il y en a la possibilité. Mais ce club doit être soutenu par les aînés! Et ici, une petite mise au point s'impose: merci à tous les aînés pour leurs gentilles paroles à l'égard de notre club, mais tout cela ne nous a pas encore permis de trouver un nouveau local et surtout, des fonds qui deviennent de plus en plus une nécessité. Une société ne pourrait-elle mettre à notre disposition un endroit — cela ne doit pas être un Centre Rogier — où nous pourrions nous retrouver tous ensemble le samedi soir, pour y manger une bonne fondue en chantant et en rigolant?

Ce congrès nous aura donc apporté beaucoup d'idées, et un grand enseignement : le rapprochement doit être bilatéral. De plus, les statistiques récentes prouvent que, de plus en plus, les jeunes Suisses de l'étranger cherchent à regagner la patrie au bout de quelques années d'activité à l'extérieur.

Ce retour en Suisse est tout bénéfice pour l'économie du pays, qui peut ainsi profiter d'expériences et de connaissances neuves pour elle. L'émigration : appauvrissement ou enrichissement ? La question reste posée...

Les jeunes Suisses de l'étranger ont-ils conscience de leur appartenance à la Suisse, ce qui les inciterait à rentrer à plus ou moins longue échéance? Tout dépend finalement de leur position professionnelle ou, surtout, sociale, de leur âge aussi, mais c'est la situation géographique qui joue finalement, sans aucun doute, le rôle le plus important.

En Europe, le lieu de domicile n'est pas assez éloigné de la mère-patrie, pour que le Suisse cherche à prendre conscience à tout instant de sa nationalité. Il est vrai qu'en Europe on ne se sent pas trop dépaysé. Mais il en va tout autrement, semble-t-il, en Afrique, en Asie, ou en Amérique latine. Là, on est trop différent de son entourage pour ne pas se sentir véritablement étranger, donc national, donc helvétique.

En revanche, en Europe, le Suisse émigré est souvent déchiré entre sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption. C'est peut-être un avantage si l'on considère cette situation du point de vue de la sécurité personnelle et des questions sociales. Toujours est-il qu'on ne peut être à la fois, et du fond du cœur, Belge et Suisse, et l'on n'est finalement, ni l'un ni l'autre. Alors, il faudra choisir. L'éducation va jouer un grand rôle dans ce choix, peut-être le problème sera-t-il aussi sentimental. Si les parents sont 100 % suisses, le jeune émigré sera plus attaché à sa patrie d'origine qu'à son pays d'adoption.

Lorsqu'un jeune rentre en Suisse, il s'attend à trouver le pays-miracle qu'on lui a décrit de loin ; la déception est inévitable ; et presque rien n'est fait pour l'accueillir...

Au congrès de Schaffhouse, quelqu'un a déclaré: « Les aînés seraient parfois très heureux de rentrer dans le rang et de céder la place aux jeunes. Mais s'ils devaient démissionner, les sociétés disparaîtraient les unes après les autres, et ce serait le grand vide. »

Mais non! Les jeunes qui étaient à Schaffhouse ont prouvé que tous ne se désintéressent pas de l'avenir de nos communautés!

Un club de jeunes est très important, car il assure la transition entre deux générations.

Il faut cependant reconnaître un point important : les sociétés suisses ne se préoccupent pas des jeunes, leurs activités ne sont pas dirigées vers les jeunes ! Alors, pourquoi les sociétés ne prendraient-elles pas des initiatives à l'égard des juniors, et les juniors ne se rapprocheraient-ils pas des sociétés ?

On pourrait nouer d'excellents rapports, dans des relations de confiance et d'amitié...

Marco Steiner et Claudine Gaeng.